

**ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS**  
Circonscription de LOUHANS

Téléphone : 03 85 72 00 52  
Courriel : [0711417E@ac-dijon.fr](mailto:0711417E@ac-dijon.fr)  
Adresse : route de Chalon  
71330 Saint Germain du Bois

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU**  
**Vendredi 10 juin 2022**

Membres présents :

Madame DA COSTA PINHO, directrice de l'école,  
Madame FERRIER, enseignante  
Madame ROBELIN, maire de Saint Germain du Bois,  
Madame MARIZY, adjointe au maire de Saint Germain du Bois,  
Monsieur BOUSQUET, maire de Bouhans,  
Monsieur DOUCET, mairie de Montjay  
Madame VIEUX, déléguée Départementale de l'Education Nationale,  
Madame GUENOT, Madame BLANCHOT, Madame SOTO, Monsieur GAGNEUR représentants des parents d'élèves,  
Madame SCHLERNITZAUER, Madame MOYSEN, Madame COULON, Madame GACON, AESH  
Madame ARTUS ATSEM

Membres excusés :

Monsieur RENAULT, Inspecteur de l'Education nationale,  
Madame OUDOT, enseignante  
Monsieur FICHET, maire de Montjay,  
Monsieur VALETTE, enseignant spécialisé RASED,  
Monsieur BRUCHON, représentant des parents d'élèves,  
Madame FORET, Madame DORIER, ATSEM  
Madame DELRIEUX, employées en service civique

*Heure de début de séance 18h*

**L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT:**

**1- Les effectifs**

Concernant les élèves, il y a actuellement 24 en petite section, 21 en moyenne section et 24 en grande section, soit 69 élèves.

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu en avril mai, les effectifs connus pour la rentrée du mois de septembre 2022 sont les suivants : 14 élèves en petite section nés en 2019, 24 élèves en moyenne section nés en 2018 et 22 élèves en grande section nés en 2017 soit 60 élèves qui seront répartis dans les trois classes.

Au vu de ces effectifs, la répartition envisagée est : une classe de PS MS à 19 élèves (14 PS et 5 MS), une classe de moyenne section à 19 élèves et une classe de grande section à 22 élèves. Ces effectifs, et donc ces répartitions, risquent d'évoluer en cas de nouvelles inscriptions au cours de l'été. C'est pourquoi elles resteront provisoires jusqu'au jour de la rentrée.

Lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2022 il n'y aura pas de changement d'enseignantes : mesdames FERRIER, OUDOT et DA COSTA PINHO conservent leur poste respectif au sein de l'école maternelle. Madame ARTUS et Madame DORIER continueront d'exercer leur fonction d'ATSEM dans les trois classes à la rentrée de septembre 2022. Le contrat de Madame FORET n'est pas reconduit.

Nous devons également certainement accueillir plusieurs AESH au sein de l'école.

Madame DA SILVA NETO, employé en service civique cette année a donné fin à son contrat le 31 mai 2022.

## **2- Les crédits scolaires alloués par la Mairie de Saint Germain du Bois**

Ces crédits servent à acheter les fournitures scolaires courantes (cahiers, classeurs, crayons, feuilles...) ainsi que du matériel pédagogique pour travailler en classe.

Le montant des crédits scolaires alloués par la mairie pour l'année civile 2022 s'élève à 50 euros par élève.

## **3- La coopérative scolaire et les actions d'autofinancements**

Les parents ont été invités à faire leur troisième don pour ceux qui avaient choisi de payer en trois fois. Cette opération a permis de récolter la somme de 48 euros.

Les recettes et les dépenses réalisées depuis le précédent conseil d'école sont les suivantes :

### **Les nouvelles recettes enregistrées sont les suivantes :**

- La vente des photos de classe qui a eu lieu le lundi 2 mai 2022 : 272 euros
- Les dons des parents du troisième trimestre : 48 euros
- Vente pour la tombola : 1238,50 euros

### **Les nouvelles dépenses enregistrées sont les suivantes :**

- Les goûters d'anniversaires (avril et mai) + chasse aux œufs : 38,62 euros
- Achat matériel divers pour les classes : 146,14 euros
- Acompte bus parc de l'Auxois : 522 euros

Le solde du compte au 10 juin 2022 est de 6147,74 euros. (Solde auquel il faudra retirer le prix des cars pour les sorties poney 298 + 338= 636 et la sortie au Parc de l'Auxois 2386-522 =1864) soit 3647.74 après retrait

- achat de 69 t-shirts floqués au nom de l'école pour les sorties scolaires 467.82 euros (solde après tous les retraits : 3179.92 euros)

## **4- Les Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) et les exercices effectués à l'école**

Bilan des exercices :

Dans ce cadre, l'école a donc organisé deux exercices PPMS qui ont déjà été présenté aux 2 premiers conseils d'école.

Comme tous les ans, nous réaliserons aussi trois exercices incendie : le dernier a eu lieu le 17 juin 2022.

## **5- Les projets**

- Le partenariat avec la bibliothèque de Saint Germain du Bois continue. Les PS et les MS s'y sont rendus le vendredi 3 juin.

Les élèves des trois classes comme ceux d'autres écoles, participent au prix Livrentête en collaboration avec la bibliothèque de Saint Germain du Bois. Cinq albums de littérature de jeunesse sélectionnés pour ce prix sont lus en classe (sélection différente entre les classes) et chaque élève vote pour son livre préféré. Le classement final des albums sera connu lorsque toutes les écoles auront communiqué les résultats des votes.

- La classe de GS s'est inscrite au projet de la « cour au court » dans le cadre d'un partenariat avec la fédération de tennis. Plus d'intervenant dans le secteur de la Bresse pour le moment.

- A l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs suivie d'un goûter, financés par la Coopérative scolaire, ont été organisés le lundi 11 avril à l'école maternelle.

- Intervention du Siced le lundi 30 mai dans les 3 classes. Les enfants ont appris à trier les déchets. Cela a également permis d'introduire nos opérations de tri dans les classes et dans l'école (papier, carton, verre...). Madame Duclet propose de revenir faire des interventions l'année prochaine dans les classes car de gros changements dans le tri auront lieu très bientôt.

- Deux journées de découverte d'un poney-club sont organisées pour tous les élèves de l'école :
  - le jeudi 9 juin après-midi : les classes de PS et de GS se sont rendus à l'Ecurie des Marronniers à Louhans afin de participer à 3 ateliers : monter et tenir son poney en main, visite du poney-club, pansage des poneys. Un pique-nique à l'école a été proposé aux enfants ce jour-là pour les classes de PS et de GS.
  - le mardi 5 juillet journée : la classe de MS se rendra au Domaine de La Loge à Flacey en Bresse. Les enfants réaliseront les 3 ateliers également et pique-niqueront sur place.
- Opération « Nettoyons la nature » : l'école maternelle en partenariat avec la mairie organise une opération « Nettoyons la nature » qui aura lieu le lundi 20 juin pour tous les élèves de l'école maternelle. (Nettoyage des abords de l'école) (Nettoyage de printemps le samedi 18 juin organisé par la mairie)
- Des visites de l'école sont proposées aux parents des nouveaux élèves inscrits : vendredi 24 juin de 17h à 18h20 et des visites selon les disponibilités des parents. Un lien a été envoyé aux parents afin qu'ils puissent s'inscrire et choisir leur horaire de visite.
- Visite de la classe de CP. Echange de service GS et CP le mardi 28 juin après-midi. Ce sera l'occasion pour les élèves de rencontrer la maitresse et de découvrir la classe de CP et l'école élémentaire. Les élèves de CP quant à eux reviendront dans leur ancienne classe de GS. Une information sera donnée aux familles par mail.
- Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : les élèves des 3 classes se rendront au Parc de l'Auxois pour une journée découverte des animaux.

Et toujours :

- Projets recyclages : - collecte de bouchons pour l'association « Un bouchon un geste utile »
  - recyclage des cartouches d'encre avec Madame Coccinelle.
  - recyclage des emballages plastiques avec Terracycle. Nous collectons également maintenant les gourdes de compote et de crème dessert. Un point de collecte est déposé à la garderie. Mais les familles qui le souhaitent peuvent déposer les gourdes à l'école.

L'argent récolté lors du recyclage des emballages plastiques et des cartouches d'encre est déposé sur le compte de la coopérative scolaire et servira à la réalisation de projets pour les enfants.

Un 3<sup>e</sup> envoi d'emballages a été réalisé mercredi 1<sup>er</sup> juin : 5 kg ont été envoyés ce qui porte à 15 kg de déchets envoyés pour l'année. 6000 points ont été collectés ce qui correspond à 60 euros. L'envoi de gourdes risque d'être tardif car il faut 30kg minimum. Les parents peuvent continuer de collecter les emballages et les gourdes de compote cet été.

Le versement de l'argent récolté se fait deux fois par an par Terracycle :

- en juin (en faisant la demande avant fin avril) ;
- en décembre (en faisant la demande avant fin octobre).

Le versement de l'argent se fera donc pour décembre.

Pour l'année prochaine les opérations Terracycle sont reconduites.

Label E3D : École en Démarche de Développement Durable

Le comité de pilotage composé d'un ou plusieurs membre(s) de la municipalité, des enseignantes et des parents délégués doivent se réunir cette fin d'année pour une présentation plus précise du label E3D et de la mise en place des actions à mener pour la rentrée 2022.

### **Liste de fournitures rentrée**

Les listes de fournitures scolaires demandées aux familles sont soumises au vote du conseil d'école. Elles sont présentées puis acceptées.

## LES REMERCIEMENTS ET LES BESOINS :

→ Nous remercions la mairie pour tous les travaux courants réalisés à l'école.

→ Demandes et signalements de travaux :

Changement des anciens tableaux blancs par des tableaux blancs aimantés pour les classes de PS et MS.  
Peinture du tableau vert dans la classe de GS.

## LES QUESTIONS TRANSMISES PAR LES REPRESENTANTS DES PARENTS D ELEVES :

***Peut-on envisager de laisser le carton de collecte des emballages dans le hall de la mairie au mois de juillet pour permettre aux parents de venir les déposer? Même question pour les gourdes de compote ?***

Non. Il y a déjà des bacs de collecte à la mairie et il n'y a plus de place. Les parents peuvent continuer de collecter les emballages et les gourdes et les apporter à la rentrée à l'école.

***Est-ce que la mairie peut faire une annonce sur le site internet et sur Facebook au sujet des programmes Terracycle auxquels sont rattachés les écoles pour encourager les habitants à participer ?***

Oui aucun problème. Les maquettes seront envoyées à la mairie pour diffusion.

***Est-ce que la déchetterie peut être aussi concernée comme lieu de collecte ?***


La question a été posée à l'intervenante du Siced. Nous attendons sa réponse.

***A l'école élémentaire, un questionnaire a été transmis aux parents pour savoir s'ils souhaiteraient participer à la création d'une APE. Est-ce que cette éventuelle APE concernerait les deux écoles (maternelle et élémentaire) ?***

Oui elle concernerait les 2 écoles. Un document sera distribué aux familles afin de connaître le nombre de parents intéressés pour constituer cette association.

Heure de fin de séance 18h45

Madame DA COSTA PINHO,  
Présidente



Madame FERRIER  
Secrétaire de séance

